

JEAN-PAUL en liberté



Vous dites?

Dans le monde des arts, le bruit court qu'une station radiophonique de Trois-Rivières diffuserait le spectacle du mime Marcel Marceau.

Sacrée pipe d'un nom!

Vrai comme je vous dis, le gouvernement brésilien vient de légiférer en vue de proscrire une habitude qu'y ont prise les citoyens. Ceux-ci, depuis quelque temps, affublaient leurs derniers-nés de noms aussi baroques que: Jean Tête-de-Vache; Marie Seconde Imprudence etc. Dorénavant il ne sera plus possible de faire inscrire ces noms aux registres civils, a tranché le gouvernement. Il se trouvait même un cas où le père avait accroché à son jeune bébé... Point d'interrogation.

De gauche à droite...

Si, un jour, je décide de changer de métier, ce sera à coup sûr pour me lancer en politique, ne serait-ce que pour le conditionnement physique... avec toutes ces levées de premières pelletées de terre (avec photo, puisque tout le monde le fait!).

Varions, varions, il en restera toujours...



Martin & Blais
NOTAIRES
et CONSEILLERS JURIDIQUES
Lionel Martin, B.A., LL.L.
Claudia Blais, LL.L.
153, LAVIOLETTE TROIS-RIVIÈRES
Tél: 375-7733

L'intérêt québécois

nos Obligations d'épargne du Québec

c'est notre intérêt!

GOVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DES FINANCES

1er mai, jour férié au Portugal

Par DAVID REID

LISBONNE (Reuter) — La junte militaire portugaise qui a publié lundi ses premiers décrets, poursuit le processus de libéralisation par un signe éloquent: le 1er mai sera jour férié et les organisations de gauche — y compris les communistes — peuvent appeler en toute liberté leurs partisans à célébrer un "mai rouge".

Les observateurs estiment que la journée du 1er mai, date traditionnelle de la Fête du travail, sera le premier véritable test de la junte militaire qui est en train d'abolir à une vitesse record cinquante ans de gouvernement autoritaire.

Communistes, socialistes et autres organisations de gauche, interdites sous le régime Caeta-

no, se réorganisent activement. Le leader du Parti socialiste, Mario Soares, en exil à Paris depuis cinq ans, est rentré dimanche à Lisbonne et a été aussitôt reçu par le chef de la junte, le général Antonio de Spínola.

Le nouvel "homme fort" du Portugal a reçu lundi matin le Dr Tengarrinha, un des dirigeants de la principale formation d'opposition, le "mouvement démocratique portugais", qui s'étend des libéraux à l'extrême gauche.

Ce dernier, qui a été sorti de prison jeudi dernier par les soldats du "mouvement des forces armées", a déclaré par la suite au cours d'une conférence de presse que le général Spínola avait marqué son accord aux

propositions de son parti pour rétablir la vie démocratique dans le pays. Il a cependant déclaré qu'il n'y avait pas eu d'accord sur la difficile question du dilemme africain.

Le Parti communiste, dont les communiqués sont maintenant diffusés par la presse, s'organise rapidement, et se félicite du coup d'Etat militaire, mais un de ses dirigeants, Francisco Jorge, a déclaré aux journalistes que son parti ne pourrait accepter la politique "coloniale" de la junte.

Le principal obstacle qui pourrait en effet surgir entre la gauche portugaise et la junte militaire sera manifestement le sort des territoires africains de l'Angola, du Mozambique et de Guinée-Bissau.

Une solution politique

Le général Spínola, le soldat le plus décoré du Portugal, qui avait forgé sa réputation militaire en Afrique, a publié il y a deux mois un livre qui a fait sensation — on peut même le considérer comme un des points de départ des événements actuels — un livre dans lequel il affirmait que le problème des territoires africains ne pouvait être résolu militairement.

Le général Spínola recommandait cependant la recherche d'une solution politique, qui permettrait de maintenir les territoires africains dans une "fédération portugaise", faute de quoi, avait dit le général Spínola, le Portugal deviendrait une province désertée de la péninsule ibérique.

Ces divergences pourraient évidemment peser sur la formation du gouvernement provisoire que la junte a promis de constituer pour la mi-mai, et qui aurait principalement pour tâche d'organiser en moins d'un an des élections législatives pour former une Assemblée constituante.

Le quotidien "O Seculo", généralement bien informé, croit savoir que ce gouvernement provisoire serait composé en grande majorité de civils et disposerait d'une large assise, allant jusqu'aux technocrates libéraux qui désirent mettre le pays sur la voie du développement économique.

Premiers décrets

Tandis que le général Spínola poursuit ses consultations politiques, la junte a publié ses premiers décrets au journal officiel. Le premier, une "loi constitutionnelle", relève de leurs fonctions le président Américo Thomaz, le premier ministre Marcelo Caetano, le gouvernement, le conseil d'Etat et l'Assemblée nationale.

Deux autres décrets révoquent les gouverneurs civils des provinces, et un autre décret doit être publié incessamment, qui rétablira dans leurs droits politiques toutes les personnes qui en avaient été privées par le gouvernement précédent.

Dans l'après-midi, un porte-parole de la junte a annoncé la reddition de l'amiral Henrique Tenreiro, président du conseil central de la "Légion portugaise", une organisation d'extrême droite principalement formée d'anciens militaires, qui est actuellement sous la garde d'une unité de fusiliers-marins. Cette organisation avait été dissoute par la junte.

De source bien informée on déclare que le colonel Fernando da Silva Pais, ancien chef de la police politique (DGS) est actuellement détenu aux fins d'interrogatoire. La DGS a également été abolie, et plus d'une centaine de ses membres ont remplacé les prisonniers politiques dans les prisons de Lisbonne.

La formation du Dr Tengarrinha, qui vient d'être rebapti-

sée, était connue pendant le régime Caetano sous le nom de "commission électorale démocratique".

Dans un texte qui a été remis au général Spínola, le "mouvement démocratique portugais" (MDP) déclare notamment: "Le gouvernement provisoire que la junte a promis de former dans les trois semaines devrait comporter des représentants du mouvement (MDP), du Parti communiste portugais, du Parti socialiste et du Parti "anti-fasciste chrétien" et demande une amnistie immédiate pour tous les réfractaires et déserteurs qui refusent la guerre africaine, et leur retour au pays en tant que citoyens libres.

— Que les membres de l'ancien gouvernement qui ont tiré des avantages personnels de leurs fonctions soient traduits en justice.

D'autres demandes du MDP ont déjà été satisfaites: épuration de l'ancien régime, liberté d'association et de pensée, et reconnaissance de la Fête du travail du 1er mai.

UN RÉGIME ÉQUILIBRÉ

Si l'on vous indiquait un moyen simple d'améliorer tout à la fois votre santé, votre système nerveux et votre silhouette, l'appliqueriez-vous? C'est évident, le croyez, car il s'agit tout simplement de se nourrir sainement et bien peu de gens y réussissent. Dans Selection du Reader's Digest de mai, un éminent spécialiste vous propose quelques conseils qui vous aideront à composer un régime alimentaire vraiment équilibré. Apprenez pourquoi il n'y a pas d'inconvénient à se passer de viande... pourquoi le nombre quotidien de repas importe peu... et comment on peut observer un régime équilibré sans qu'il en coûte plus cher. Achetez Selection de mai aujourd'hui même.

Nixon déballe tout, mais...

par CLAUDE MOISY

WASHINGTON (AFP) — Le président Richard Nixon a débâillé sur la place publique, hier, huit mois de vie privée de la Maison Blanche, dans l'espoir de convaincre le peuple américain qu'il ne mérite pas d'être destitué à cause du scandale du Watergate.

Comme il l'avait annoncé dans son allocution télévisée de lundi soir, M. Nixon a fait transmettre à chacun des 38 membres de la commission judiciaire de la Chambre des Représentants une masse de 1,200 pages de transcriptions d'enregistrements de ses conversations avec ses principaux collaborateurs entre le mois de septembre 1972 et le mois d'avril 1973. Les mêmes documents devaient par la suite être distri-

buis à la presse pour s'étaler dans les journaux des jours à venir.

La décision sans précédent de M. Nixon constitue un de ces développements sensationnels dont la crise de régime provoquée par l'affaire du Watergate et les autres abus de la Maison Blanche a été fertile depuis plus d'un an. Elle est interprétée par beaucoup de commentateurs politiques comme le plus audacieux pari d'un homme aux abois.

Plutôt que de se plier aux exigences de la commission parlementaire chargée d'enquêter sur l'opportunité de lui faire un procès en destitution, M. Nixon a choisi de porter directement le dossier devant le peuple qui l'a élu deux fois à la présidence. La commission judiciaire voulait les enregistrements de tou-

tes les conversations du président. Il n'a publié que la transcription de la plupart de ces conversations après en avoir "expurgé" ce qu'il considérait étranger à l'affaire du Watergate ou relevant de la sécurité nationale. Il était clair hier que la majorité des membres de la commission n'étaient pas disposés à se contenter de cela.

Moment favorable

Mais le pari de M. Nixon est qu'un nombre suffisant d'Américains vont être impressionnés par cet étalage des secrets de la Maison Blanche pour que les sondages commencent à remonter et que les pressions pour la démission ou la destitution s'atténuent.

Le président, qui préparait son coup depuis longtemps, l'a joué au moment le plus favora-

ble pour lui, aussitôt après l'acquiescement de ses anciens ministres John Mitchell et Maurice Stans par un tribunal de New York.

L'objectif essentiel de sa tardive "opération vérité" est en effet de montrer que les enregistrements des conversations de la Maison Blanche ne confirment pas les accusations portées contre lui par John Dean, son ancien conseiller juridique. Or les deux anciens ministres ont été acquittés parce que le jury de New York n'a pas été convaincu par la déposition de John Dean, dont la crédibilité se trouve ainsi déjà atteinte aux yeux du pays.

M. Nixon est allé directement au peuple américain plutôt que de coopérer strictement avec la commission judiciaire, parce qu'il sait que beaucoup de parlementaires encore hésitants céderont de son sort selon les vœux de leurs électeurs. Il reste à savoir si ceux-ci seront plus facilement convaincus de l'innocence du président que les juristes de la commission.

"une boîte d'asticots"

WASHINGTON (AFP) — "J'ai cru que c'étaient des dingues." Telle a été la réaction du président Nixon en ses propres mots en apprenant le cambriolage du quartier général démocrate dans l'immeuble de Watergate, dans une conversation avec son conseiller John Dean, le 28 février 1973, citée dans les documents qu'il a transmis, hier, à la commission judiciaire de la Chambre des Représentants.

Plus tôt, le 15 septembre 1972, dans une conversation avec Dean, M. Nixon avait décrit l'affaire de Watergate comme "une boîte d'asticots", et avait remercié Dean de "boucher les fuites", c'est-à-dire d'empêcher les démocrates d'exploiter l'affaire dans la campagne présidentielle.

Mais, affirme M. Nixon, en expliquant ces paroles, il ne s'agissait en aucun cas d'essayer d'étouffer l'affaire, comme l'a prétendu depuis Dean.

C'est l'interprétation différente de cette conversation qui est à la base des accusations portées par M. Dean contre le président Nixon.

Le 21 mars 1973, quand Dean mentionne à M. Nixon la possibilité d'acheter le silence de Howard Hunt (l'un des conspirateurs du cambriolage du Watergate), M. Nixon répond en proposant de "vider l'abcès tout de

suite" (du Watergate), c'est-à-dire de laisser sortir l'affaire. Le lendemain, M. Nixon demande à Dean d'aller "se cacher" pendant le week-end à la résidence présidentielle du Camp David pour faire un rapport sur tout ce qu'il sait sur Watergate. M. Dean va au Camp David mais ne soumet aucun rapport à M. Nixon.

Le 15 avril 1973, M. Nixon déclare à son ministre adjoint de la Justice, M. Henry Petersen, qu'il veut que Dean lui dise toute la vérité et qu'il n'a pas l'intention de "faire l'idiot" avec toute cette affaire.

Alger Hiss

Quand M. Nixon voit Dean, le lendemain, il l'adjure:

"John, dites la vérité. C'est ce que j'ai dit à tout le monde ici, ditte la vérité. Tout ce qu'il faut, John, c'est de tout compiler. Cet Alger Hiss serait libre aujourd'hui s'il n'avait pas menti — si vous mentez, vous irez en prison pour avoir menti plutôt que pour avoir commis un acte criminel. Croyez-moi, ne mentez jamais... et ne mentez jamais à propos de moi non plus..."

Et le document présidentiel se termine par ces mots: "Le récent acquittement des anciens ministres John Mitchell et Maurice Stans prouve que le président Nixon a agi avec sagesse en laissant la justice plutôt que la presse décider qui est coupable et qui est innocent."

CONGRÈS RÉGIONAL DES CAISSES POPULAIRES TROIS-RIVIÈRES

Les 138 caisses populaires affiliées à l'Union régionale de Trois-Rivières tiendront leur 3e congrès régional les 4 et 5 mai prochain à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Au delà de 1,500 délégués sont attendus à ces importantes assises qui seront axées sur l'intercoopération dans le Mouvement des Caisses populaires Desjardins.

DU BON, PAS CHER, ON EN A EN MASSE!

DES CENTRES BMR Y EN A EN MASSE!

EXTRA-SPECIAL!!!
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI SEULEMENT.
Panneaux de construction tout usage, intérieur et extérieur. Vous y appliquez votre couleur préférée.

3.99 CARREUX

199.97 REMISE EN ACIER "SPACE MAKER" modèle à 129. Rien de plus utile pour ranger votre matériel de jardin. Dim. 10" x 8"

3.80 CARREAUX À PLAFONDS DURA-WHITE — 4' x 4' Pour éclairer votre sous-sol, utilisez ces carreaux blancs uni. Un produit de C.I.P.

3.30 PRIX RÉPÔME

6.11 ENGRAIS À PÉLOUSES "STRECHER" NUTRI-TE: Pour les pelouses pour compléter les engrais riches en azote. 50 lb. de 40.00

4.79 ENGRAIS "NUTRI-TE" Pour les pelouses, verges et champs. 20 lb. de 22.99

2.19 SPECIAL À JARDIN "NUTRI-TE" 20 lb. de 22.99

4.50 40 lb. de 45.00

8.35 BOIS DE GRANGE "ESTACADE" Pour égarer votre sous-sol. Panneau 4' x 8'

7.55 ESCABEAU EN ALUMINIUM Facile à transporter

13.95 **15.95** **38.95** **47.95**

Il y a un centre **BMR** près de chez vous

CHARGEX Plan de financement disponible

SHAWINIGAN SUD
Émile D. Lavergne Ltée,
400 12ième avenue,
Tél: 1-819-537-1877

TROIS-RIVIÈRES
Ubaldo Forest & Fils Ltée,
2250 des Récollets,
Tél: 1-819-374-6285

Ces prix sont "Payer et emporter" (Cash & Carry)

Dépenses de \$5.7 millions à l'Hôtel-Dieu de Sorel

SOREL (LB) — Les dépenses pour 1973 au centre hospitalier Hôtel-Dieu de Sorel se sont élevées à \$5,715,995, ce qui représente une moyenne par jour par patient de \$95.31. Ces chiffres ont été rendus publics à l'occasion de l'assemblée annuelle qui s'est déroulée à l'école Madeleine-T. Cournoyer, sous la présidence du juge Paul-A. Péroquin, président du conseil d'administration de l'hôpital. Seulement une cinquantaine de personnes ont assisté à cette réunion qui était ouverte au public.

Pour les soins infirmiers (unité de soins, pouponnière, salle d'accouchement, salle d'opération, service ambulatoire, etc.) les dépenses se sont établies à \$2,559,485; pour les services spéciaux (laboratoire, électrocardiogramme, hémodialyse, radiologie, etc.), \$1,244,067; pour les services généraux (administration, service alimentaire, buanderie-lingerie, entretien ménager, chauffage, etc.) \$1,853,509.

Il est intéressant de noter que les salaires payés par l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel au cours des douze mois de 1973 se chiffrent à \$4,290,241, ce qui représente 75,11 pour cent des dépenses totales alors que le coût des fournitures médicales et les médicaments représente 8,39 pour cent et les bénéfices sociaux et autres départements, 18,50 pour cent.

	1970	1971	1972	1973
Visites salle d'urgence	7,812	14,182	17,505	23,306
Visites clinique externe	18,742	26,005	30,477	33,508
Examens de laboratoires	101,899	124,313	148,306	205,892
Examens de rayons X	18,620	19,908	21,320	26,678
Electrocardiogramme	2,539	3,646	3,883	4,928
Hémodialyse	558	748	1,112	873
Traitement inhalothérapie	2,649	1,232	786	1,888
Traitement physiothérapie	8,514	6,329	8,084	7,319
Interventions chirurgicales	1,746	2,773	2,450	2,674

Reins artificiels
L'Hôtel-Dieu de Sorel est le seul hôpital régional non universitaire de la province qui possède une unité d'hémodialyse. Mise sur pied le 28 mars 1968 par le Dr René Bastarache, interniste et néphrologue, cette unité avait au 31 décembre dernier dispensé 3,331 traitements à une vingtaine de malades dont cinq ont subi avec succès une transplantation rénale. Actuellement huit malades sont hémodialysés trois fois par semaine, ce qui représente 24 traitements par semaine donnés en six jours à raison de quatre par jour.



Le club Richelieu de Victoriaville accueille cette semaine à la brasserie Bon-Vivant, M. Ronald Corey, des relations extérieures de la brasserie Molson. Sur la photo, ce sont dans l'ordre connu, M. Roger Lauzon de Drummondville, le docteur Gilles Piché qui remercia le conférencier, M. Ronald Corey et M. Pierre Roux, qui présidait le souper. (Photo Le-Ro)

Ronald Corey au club Richelieu

Une période excessivement difficile pour le hockey

VICTORIEVILLE (RL) — "Le hockey traverse une période extrêmement difficile et son avenir réside dans la fusion de la Ligue nationale et de l'Association mondiale", a déclaré M. Ronald Corey, alors qu'il était lundi soir à la brasserie Bon-Vivant, le conférencier du club Richelieu de Victoriaville. Expliquant la situation difficile du hockey au Canada et aux États-Unis, M. Corey a mentionné que même si les assistances étaient bonnes aux arènes, la cote d'écoute du hockey à la télévision ne cessait de baisser. Comme on paye aux joueurs des salaires de plus en plus élevés, les réseaux de télévision deviennent la grande planche de salut pour la vie du hockey et comme la cote d'écoute du hockey baisse à la télévision, les propriétaires et dirigeants de circuits et de clubs auront de plus en plus de difficulté à boucler.

Actuellement aux relations extérieures de la brasserie Molson, M. Corey fut pendant 10 ans réalisateur d'émissions sportives à Radio-Canada. Il raconte les bons moments vécus à la réalisation d'émissions d'envieure, comme le tournoi mondial de hockey sur glace à Stockholm, en 1963. Trente pays étaient alors représentés et pour donner une idée de l'ampleur du tournoi, disons que 400 journalistes étaient sur place. M. Corey nota qu'à ce moment, il était impensable que le Canada envoie à ce tournoi une équipe de troisième ordre. La décision d'inviter à cinq ans d'accepter des équipes professionnelles est, selon le conférencier, drôlement sautaire.

Soulignons que les employés de l'Hôtel-Dieu de Sorel au nombre de 603, comprenant les directeurs et chefs de départements; 43; le personnel professionnel (administration des soins et administration para-médicale); 276 et le personnel non-professionnel (administration des soins, administration des bureaux, administration des soins de maintenance); 284. Au cours de 1973, quelque 6,146 patients ont été hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Sorel, comparativement à 5,544 en 1972; 5,466 en 1971 et 5,161 en 1970. Il y eut l'an dernier 804 nouveaux-nés alors qu'il y en avait eu 794 en 1972; 912 en 1971 et 880 en 1970. Le nombre d'interventions chirurgicales a été de 4,830 en 1973, comparativement à 4,070 l'année précédente; le nombre d'examens de laboratoire s'est élevé l'an dernier à 182,314 contre 154,612 en 1972; examens de rayons-X, 11,132 en 1973 et 10,965 en 1972; électrocardiogramme, 4,320 l'an dernier contre 3,983 l'année précédente; traitement de physiothérapie, 1,986 en regard de 800 en 1972, et traitement d'inhalothérapie, 4,758 comparativement à 3,089 l'année précédente.

Dames auxiliaires
L'Association des dames auxiliaires de l'Hôtel-Dieu de Sorel dépliant publicitaire est composée de 32 femmes de la région qui travaillent bénévolement à améliorer le bien-être des malades hospitalisés et des malades qui se présentent aux cliniques externes. Elles organisent différentes activités afin de recueillir des fonds pour l'achat d'articles nécessaires au bien-être des patients. A l'aide des profits de parties de cartes, de tirages et de la "Boutique Jeune-Mance", elles ont réalisé plusieurs activités en 1973 dont les principales ont été les suivantes: don d'un téléviseur au département de la pédiatrie, distribution de fleurs à tous les patients à l'occasion de la fête de Pâques, mise en opération d'une bibliothèque ambulante à l'hôpital et réalisation d'un guide destiné aux malades.

Deux règlements soumis à certains propriétaires de Drummondville

DRUMMONDVILLE (YC) — Deux règlements seront soumis à l'approbation des propriétaires, le premier jour, deux du secteur Grantham-Ouest et l'autre jour, ceux de la rue Michaud à Drummondville.

Le premier projet consistera en l'installation des réseaux d'eau et d'égouts dans le secteur Grantham-Ouest, dont le coût atteindra \$400,000.

Le second projet que les propriétaires pourront accepter le 13 mai est celui d'ouvrir les rues Michaud et Cormier à Drummondville, dont les travaux s'éleveront à \$75,000, incluant nécessairement les frais professionnels.

Dans un autre ordre d'idée, les conseillers responsables des travaux publics étudieront deux soumissions relativement au pavage du boulevard Saint-Joseph. La première soumission venait de la compagnie Sintra au coût de \$196,062. La seconde soumission était de Pavage Maska Inc. au coût de \$220,000. Le maire a commenté la hausse du coût des travaux par le fait que

l'asphalte coûte plus cher principalement à cause de l'augmentation de l'huile à chauffage qui, comme tout le monde le sait, a dû subir des hausses au cours des derniers mois, ce qui avait obligé le conseil à refaire une nouvelle demande de soumissions puisque le coût prévu était de 25 pour cent inférieur.

Au cours de cette même assemblée spéciale qui avait lieu lundi après-midi, le conseiller Roger Marier, président de l'office municipal de l'habitation, donnait son bilan qui démontre un excédent sur les revenus de \$7,329 alors que le déficit est de l'ordre de \$81,925, dont 10 pour cent est absorbé par la ville et 90 pour cent par les gouvernements supérieurs. Par ailleurs, M. Marier a souligné que la ville de Drummondville avait perçu en taxes foncières et services \$18,404, ce qui représente un déficitaire un surplus pour Drummondville de plus de \$10,000.

Journée d'embellissement
Le 11 mai sera la journée d'embellissement de Drummondville. A cette occasion, la population est invitée à se rendre à la pépinière municipale et chercher des confères, qui serviront à embellir leurs résidences. De plus, cette journée permettra à toute la population de se départir de rebuts embarrassants, car un service de cueillette des ordures sera spécialement organisé. La cueillette qui se fera à travers toutes les rues de la ville débutera à midi.



Un adolescent blessé

Un accident impliquant une motocyclette a causé de sérieuses blessures à un adolescent de 15 ans. En effet Clément Pépin, de Roxton Falls, a subi des blessures lundi soir à Drummondville. Ce dernier avait pris place sur le véhicule conduit par Mario Vient, 12 ans, de Drummondville. Ce dernier n'a subi que de légères

blessures. L'accident s'est produit vers 23 h 30 lundi soir alors que la motocyclette et une automobile conduite par M. Gilles Duguay sont entrées en collision à l'intersection de Cockburn et Lindsay. Le jeune Pépin a été transporté à l'hôpital Sainte-Croix de Drummondville. (Photo Bo-Soleil)

Le 1er mai: congé pour les enseignants l'an prochain

SOREL (LB) — Les membres de l'Association professionnelle des enseignants de la régionale Carignan, à l'occasion d'une assemblée générale spéciale, ont adopté une résolution voulant que l'un des congés mobiles accordés aux enseignants soit, à compter de l'an prochain, fixé automatiquement au premier mai, fête internationale des travailleurs. Si le premier mai tombe en fin de semaine, ce congé mobile devrait être avancé au vendredi ou reporté au lundi, précise la résolution de l'APERC.

Par ailleurs, le syndicat des enseignants de la régionale Carignan a donné au président de l'exécutif le mandat de coordonner avec les autres syndicats de la région les activités entreprises relativement aux problèmes de l'inflation et de la hausse des prix.

Les enseignants ont également manifesté leur volonté de se rapprocher des autres travailleurs et d'ouvrir ainsi leur champ d'action syndicale.

Le CRD tient un autre mini-congrès

DRUMMONDVILLE (YC) — Tous les membres du Conseil de développement régional de la région administrative no 4 et les observateurs sont invités à participer à un mini-congrès du CRD, à l'hôtel-motel Le Dauphin, sur le boulevard Saint-Joseph, ce soir à compter de 19 h 30.

A cette occasion le directeur général, M. Gerald Durocher, présentera l'ordre du jour qui se compose en premier lieu par l'inscription à 19 h 30, suivie de l'ouverture officielle par le maire de Drummondville, M. Philippe Bernier et du mot de bienvenue par le président du CRD. Par la suite, l'on rendra public le rapport du dernier exercice, dépôt des règlements, et dépôt du budget 1974-75. Dans le plan d'information de l'organisme, il y aura un audio-visuel du CRD 04 et Communications-Québec et on déterminera le but des mini-congrès.

Par ailleurs, on dévoilera une programmation suggérée par l'assemblée pour l'année 74-75, suivie des élections aux postes prévus aux règlements.

Les participants pourront compléter leurs points de vue dans les affaires nouvelles et le tout se terminera par la levée de l'assemblée.

Une journée de l'arbre dans la ville de Tracy

TRACY (LB) — Le maire suppléant de la ville de Tracy, M. Antoine Langlais, a procédé en présence des membres du conseil, des officiers municipaux et de plusieurs représentants des associations locales et régionales, à la plantation d'un érable argenté en face de la mairie de Tracy. Il a ainsi lancé la journée de l'arbre qui aura lieu dans cette ville samedi le 4 mai et précédé en même temps au lancement d'un dépliant publicitaire en couleur illustrant la zone civique de même que les zones industrielles et domiciliaires de la ville.

Evidemment, a précisé le maire suppléant, il y a d'autres essences mais, dépendant du succès obtenu cette année, l'expérience pourrait se répéter dans l'avenir en variant les espèces d'une année à l'autre.

Après avoir rappelé que des érables argentés avaient été plantés devant chacune des écoles élémentaires de la ville et devant l'école protestante Harold Sheppard, le maire suppléant a souligné que le conseil municipal espère que ces manifestations sauront inculquer à nos jeunes l'esprit de protection. Un arbre prend quelques années à s'épanouir, il suffit d'un simple geste: briser une branche ou le tronc ou faire une entaille et le tout est à recommencer. "Nous demandons la coopération des jeunes et des moins jeunes pour la conservation de notre environnement," a dit M. Langlais.

L'érable argenté, qui est l'essence d'arbre offerte cette an-

née, donne de très bons résultats s'il est taillé annuellement. Il ne faut pas négliger son entretien et lui assurer les mêmes soins que l'on donne au gazon et aux fleurs.

Le nouveau dépliant, qui a été réalisé grâce au dévouement des officiers municipaux, comprend des projets qui ont été acceptés à une session du conseil municipal de février dernier. Ces projets ne sont pas encore réalisés, mais ils figurent déjà sur cette carte.

M. Langlais a souligné que ce dépliant sera distribué aux contribuables ou le désirent. Il le sera particulièrement aux industries locales qui font affaires avec différentes entreprises des États-Unis, de l'Europe ou ailleurs.

Cette carte comprend les rues et les principales artères de la ville de Tracy, la localisation des industries, des églises, des écoles, des édifices municipaux. Elle comporte également des notes sur les différentes facilités qui sont offertes aux industriels: gaz naturel, électricité, transport par rail, réseau routier et transport par eau.

Trudeau au congrès régional libéral

DRUMMONDVILLE (YC) — Le premier ministre du Canada et chef du parti libéral fédéral, M. Pierre Elliott-Trudeau, participera au congrès régional le 25 mai. Ce congrès aura lieu à la polyvalente La Poudrière de Drummondville-Sud, à compter de 9 heures et regroupera 10 comités, soit Brome-Mississiqui, Compton, Drummond, Frontenac, Lotbinière, Richelieu, Richmond, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke et Shefford.

A cette occasion il sera important de la part des participants à ce congrès de faire valoir leurs opinions et suggestions dans plusieurs ateliers thématiques. Cinq ateliers seront montés sur les principaux sujets actuels soit le développement régional, les programmes fédéraux pour les jeunes, la situation de la femme, les politiques sociales et l'agriculture.

L'Association fédérale libérale du comté de Drummond a fait part que plusieurs ministres participent à ce congrès. Outre le premier ministre, il y aura le sénateur Jean-Pierre Côté, le ministre des Postes, M. André Ouellet, le secrétaire parlementaire au M.E.R., M. Marcel Prud'homme, et les députés Florian Côté de Richelieu, Irène Pelletier de Sherbrooke, qui est whip en chef du parti libéral, Raymond Dupont de Sainte-Marie et Léopold Corveau de Frontenac.

La Chambre met fin à ses assemblées mensuelles

ARTHABASKA (RL) — La Chambre de commerce d'Arthabaska termine en mai sa série d'assemblées mensuelles et la dernière rencontre aura lieu dimanche le 3 mai à 9 h 30 à l'hôtel Mont Saint-Michel.

Lors de cette réunion, le président Constant Roy présentera un rapport des activités de l'année alors que le trésorier Jacques Noël fera le rapport financier. Il y aura par la suite forum sur le contenu des rapports. On fera l'évaluation des activités de l'année écoulée et on pensera à l'année prochaine.

Modifications au règlement sur les compteurs de stationnement

SOREL (LB) — Le conseil municipal de la ville de Sorel vient d'amender le règlement concernant les compteurs de stationnement, en spécifiant que les usagers devront déposer de l'argent dans les parcomètres durant les heures commerciales, soit durant les heures où les magasins sont ouverts.

Par ce changement, les automobilistes doivent payer s'ils se servent des espaces de stationnement avec parcomètre, le jeudi soir, jusqu'à 9 heures. Cet amendement a été rendu nécessaire par suite du changement des heures d'ouverture des magasins, qui a été effectué par une loi provinciale il y a déjà plusieurs mois.

Le stationnement avec parcomètres dans le centre-ville de Sorel demeure gratuit après six heures le soir les lundis, mardis, mercredis et samedis. Il est cependant payant les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 heures, soit jusqu'à la fermeture des magasins.

D'autres changements ont également été apportés par le règlement no 974 qui vient amender certains articles du règlement no 705.

L'article 14 se lit maintenant comme suit: Le directeur de police sera chargé de l'application du présent règlement et les membres du corps de police devront attacher ou apposer à chaque véhicule en stationnement en contravention au présent règlement (parcomètre), un avis de voir à verser dans un délai de quarante-huit heures, au poste de police, la somme de \$1 pour chaque infraction. Le défaut de payer cette somme dans le délai prévu rendra la personne en défaut sujette à une amende de \$3 et des frais, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement de pas moins de

trois jours et n'excédant pas 20 jours.

Aucune poursuite pénale n'est intentée en vertu du présent règlement sans qu'une personne autorisée à l'intenter n'ait adressé par la poste à l'inculpé un avis préalable décrivant l'infraction, spécifiant l'amende minimum et indiquant l'endroit où elle peut être payée avec, en outre, \$2 pour les frais, dans les dix jours suivants; le paiement du montant requis dans le délai fixé par l'avis empêche la poursuite pénale.

Quant à l'article 15, il mentionne qu'une personne se rendant coupable d'infraction à une disposition quelconque de ce règlement (utilisation de faux arcomètres, jets ou bris de parcomètre), à l'exception de l'article 14, est passible d'une amende de pas moins de \$10 et n'excédant pas \$40 pour chaque infraction, et des frais, et à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, à une période d'emprisonnement de pas moins de huit jours et n'excédant pas deux mois.

Le stationnement avec parcomètres dans le centre-ville de Sorel demeure gratuit après six heures le soir les lundis, mardis, mercredis et samedis. Il est cependant payant les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 heures, soit jusqu'à la fermeture des magasins.

D'autres changements ont également été apportés par le règlement no 974 qui vient amender certains articles du règlement no 705.

L'article 14 se lit maintenant comme suit: Le directeur de police sera chargé de l'application du présent règlement et les membres du corps de police devront attacher ou apposer à chaque véhicule en stationnement en contravention au présent règlement (parcomètre), un avis de voir à verser dans un délai de quarante-huit heures, au poste de police, la somme de \$1 pour chaque infraction. Le défaut de payer cette somme dans le délai prévu rendra la personne en défaut sujette à une amende de \$3 et des frais, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement de pas moins de

trois jours et n'excédant pas 20 jours.

Quant à l'article 15, il mentionne qu'une personne se rendant coupable d'infraction à une disposition quelconque de ce règlement (utilisation de faux arcomètres, jets ou bris de parcomètre), à l'exception de l'article 14, est passible d'une amende de pas moins de \$10 et n'excédant pas \$40 pour chaque infraction, et des frais, et à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, à une période d'emprisonnement de pas moins de huit jours et n'excédant pas deux mois.

Le surintendant de la division de Plessisville des ambulanciers St-Jean, M. Camille Gagnon, est à la disposition de groupes et entreprises désirant profiter de cours sur le secourisme et les premiers soins.

Quant à l'article 15, il mentionne qu'une personne se rendant coupable d'infraction à une disposition quelconque de ce règlement (utilisation de faux arcomètres, jets ou bris de parcomètre), à l'exception de l'article 14, est passible d'une amende de pas moins de \$10 et n'excédant pas \$40 pour chaque infraction, et des frais, et à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, à une période d'emprisonnement de pas moins de huit jours et n'excédant pas deux mois.

Aucune poursuite pénale n'est intentée en vertu du présent règlement sans qu'une personne autorisée à l'intenter n'ait adressé par la poste à l'inculpé un avis préalable décrivant l'infraction, spécifiant l'amende minimum et indiquant l'endroit où elle peut être payée avec, en outre, \$2 pour les frais, dans les dix jours suivants; le paiement du montant requis dans le délai fixé par l'avis empêche la poursuite pénale.

Quant à l'article 15, il mentionne qu'une personne se rendant coupable d'infraction à une disposition quelconque de ce règlement (utilisation de faux arcomètres, jets ou bris de parcomètre), à l'exception de l'article 14, est passible d'une amende de pas moins de \$10 et n'excédant pas \$40 pour chaque infraction, et des frais, et à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, à une période d'emprisonnement de pas moins de huit jours et n'excédant pas deux mois.

Le stationnement avec parcomètres dans le centre-ville de Sorel demeure gratuit après six heures le soir les lundis, mardis, mercredis et samedis. Il est cependant payant les jeudis et vendredis soir jusqu'à 9 heures, soit jusqu'à la fermeture des magasins.

D'autres changements ont également été apportés par le règlement no 974 qui vient amender certains articles du règlement no 705.

L'article 14 se lit maintenant comme suit: Le directeur de police sera chargé de l'application du présent règlement et les membres du corps de police devront attacher ou apposer à chaque véhicule en stationnement en contravention au présent règlement (parcomètre), un avis de voir à verser dans un délai de quarante-huit heures, au poste de police, la somme de \$1 pour chaque infraction. Le défaut de payer cette somme dans le délai prévu rendra la personne en défaut sujette à une amende de \$3 et des frais, et à défaut de paiement de l'amende et des frais, d'un emprisonnement de pas moins de

trois jours et n'excédant pas 20 jours.

Quant à l'article 15, il mentionne qu'une personne se rendant coupable d'infraction à une disposition quelconque de ce règlement (utilisation de faux arcomètres, jets ou bris de parcomètre), à l'exception de l'article 14, est passible d'une amende de pas moins de \$10 et n'excédant pas \$40 pour chaque infraction, et des frais, et à défaut du paiement immédiat de l'amende et des frais, à une période d'emprisonnement de pas moins de huit jours et n'excédant pas deux mois.



AUBAINES
ALIMENTAIRE LTÉE

3 SUPER MARCHÉS
POUR MIEUX VOUS SERVIR
"ÇA C'EST UNE AUBAINE"

ROTI DE PORC, faux-filet | FILET DE PORC, déossé | ROTI DE POINTE | ROTI DU ROI | ROTI FRANÇAIS | POULET FARCI, déossé | BROCHETTES DE BOEUF | BOEUF BRAISÉ

VENEZ VISITER NOTRE COMPTOIR DE COUPE FRANÇAISE AU DÉPARTEMENT DES VIANDES... Vous serez émerveillé de la variété, la qualité et l'apparence de cette nouvelle coupe de viande que nous préparons sans perte, désossée, décorée, farcie ou non.

ROTI DE ROI (ROTI DE BOEUF) maigre sans perte **\$2.59** LA LB

UN AUTRE DÉLICE DE NOTRE COMPTOIR DE COUPE FRANÇAISE

RÔTI de VEAU dans L'ÉPAULE **\$1.99** LA LB

AUSSI DISPONIBLE: STEAK DE DINDE - STEAK DE POULET - FILET DE VEAU - PAUPIETTES DE VEAU - CREPINETTES - JARRET DE VEAU désossé et plusieurs autres.

LONGES DE PORC			POULE A BOUILLIR .69	
BOUT DES CÔTES	BOUT DU FILET	CÔTELETTES	FRAICHE EVISCEREE-CANADA CAT. "A" 6 A 8 LB LA LB	
LA .79 LB	LA .89 LB	LA \$ ▲ 29 LB	POULET FRAIS A ROTIR EVISCERE .75 CANADA CATEGORIE "UTILITE" DE 5 A 7 LB LA LB	
JAMBON ROULE \$▲ 19			BOUDIN FRAIS .49	
GENRE MIDGET — SODOR 2 A 3 1/2 LB LA LB			LA FERNANDIERE LA LB	
BOEUF HACHE 3 LB \$ 2.99			PATTES DE PORC .49	
FRAIS TRES MAIGRE POUR			FRAICHES — LA LIVRE	
BACON TRANCHÉ .79			BOEUF FUME "SODOR" \$ 1.19	
SAGUENAY - PAQUET 1 LIVRE			"SMOKED MEAT" - Paquet de 8 oz	
SAUCISSES HOT DOG .89			FOIE DE PORC .59	
SODOR PAQUET DE 1 LB			FRAIS — LA LIVRE	
ENCYCLOPÉDIE ALPHA .59 LE FASCICULE			FILET de PERCHAUDE \$ ▲ 39	
			FRAIS LA LB	
			CROQUETTES de POISSONS .69	
			BLUE WATER LA LB	

LE FASCICULE No 2 EST DONNE GRATUITEMENT AVEC L'ACHAT DU No 1 MAINTENANT EN VENTE LES FASCICULES No 1 AU No 189

MARGARINE 3 / \$ ▲		JUS DE TOMATES 5 / \$ ▲	
COLOREÉ "DELSEY" 1 LB "ÇA C'EST UNE AUBAINE"		LIBBY'S BOITE DE 19 OZ "ÇA C'EST UNE AUBAINE"	
SOUPE AUX POIS "HABITANT" 4 / \$ ▲		SAUCE AUX TOMATES "HEINZ" 8 / \$ ▲	
BOITE DE 28 ONCES "ÇA C'EST UNE AUBAINE"		BOITE DE 7 1/2 ONCES "ÇA C'EST UNE AUBAINE"	
SOUPES aux LÉGUMES 4 / \$ ▲		SAUCE HOT CHICKEN 4 / \$ ▲	
HABITANT - BOITE DE 28 OZ		ROBERTO - BOITE DE 14 OZ	
SOUPES aux TOMATES 8 / \$ ▲		SPAGHETTI LONG 3 / \$ ▲	
AYLMER - BOITE DE 10 OZ		SPAGHETTINI OU MACARONI - CATELLI - BOITE DE 1 LB	
SOUPES aux LEGUMES 8 / \$ ▲		FÈVES GERMÉES 3 / \$ ▲	
AYLMER - BOITE DE 10 OZ		CHUN KING - BOITE DE 28 OZ	
SOUPES POULET et NOUILLES 8 / \$ ▲		TISSUS FACIAUX 4 / \$ ▲	
LONEY'S-SACHETS DE 2 1/2 ONCES		FACELLE ROYALE - COULEURS ASSORTIES - PETITE BOITE	
LAIT EVAPORE 4 / \$ ▲		RAGÔT de BOEUF 5 / \$ ▲	
CRINO - BOITE DE 16 ONCES		OU DE POULET - TOPS - POUR CHIENS - BTE DE 14 1/2 OZ	
CRISTAUX à L'ORANGE 8 / \$ ▲		NOURRITURE POUR CHATS 5 / \$ ▲	
OU AUX RAISONS - PRESIDENT - SACHETS DE 3 1/2 OZ		DR. BALLARD - BOITE DE 15 OZ	
POUDING NESTLE 4 / \$ ▲		NOURRITURE POUR CHIENS 7 / \$ ▲	
SAVEURS ASSORTIES - BOITE DE 15 OZ		ZIP - BOITE DE 15 ONCES	
PATES à SANDWICH 4 / \$ ▲		NOURRITURE POUR CHIENS 7 / \$ ▲	
CORDON BLEU - FOIE, POULET ou LANGUE - BOITE DE 3 OZ		CHUM - BOITE DE 15 ONCES	

EPARGNEZ TOUT EN ENCOURAGEANT UNE COMPAGNIE CANADIENNE-FRANÇAISE Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

GRANDE VENTE DE PEINTURE



\$9.99
le gallon
Prix de détail suggéré: \$14.15

UN RABAI DE \$4.16
SICOVEL
Super blanc titane, semi lustré d'intérieur à l'alkyde

Inodore et facile d'application. Lavable, il est très apprécié dans la cuisine et la salle de bain.
Le prix spécial s'applique au "super blanc titane". SICOVEL est aussi disponible, au prix régulier, dans le vaste choix de couleurs "COLORAMA 2000".



Pour tous vos travaux de peinture Sico a les produits qu'il vous faut



UN RABAI DE \$4.41
SATIN-OPAC
EN VENTE A \$9.99

Le gallon
Prix de détail suggéré: \$14.40
Latex super blanc pour intérieur
Facile d'application, il couvre en une seule couche la plupart des surfaces. Pinceaux et rouleaux se nettoient à l'eau.
Le SATIN-OPAC est disponible en blanc et en teintes pastel. Idéal pour couvrir les plafonds, la chambre à coucher, le salon, etc.



UN RABAI DE \$3.56
SICO-TEX
EN VENTE A \$9.99

Le gallon
Prix de détail suggéré: \$13.55
Latex extérieur blanc, très blanc à l'acrylique
Extraordinairement résistant aux intempéries, aux écarts de température, à la décoloration et au cloquage. Idéal pour peindre l'extérieur de la maison. SICO-TEX s'applique facilement et sèche très rapidement.
Le prix spécial s'applique au SICO-TEX blanc. Ce produit est également disponible au prix régulier dans le vaste choix de couleurs "COLORAMA 2000".



UN RABAI DE \$4.16
SICOPRIM
EN VENTE A \$9.99

Le gallon
Prix de détail suggéré: \$14.15
Apprêt extérieur blanc pour le bois
L'apprêt idéal avant l'application de peinture à l'extérieur. Donne une protection supplémentaire et fournit une excellente préparation pour recréer le fini extérieur.
SICOPRIM vous évite de reprendre les travaux de peinture à chaque année.

SICO

Consultez les pages jaunes sous la rubrique "PEINTURE DÉTAILLANTS"

Mon numéro 1 en peinture dixième Père Lafaille

Gagnants du débat oratoire Optimiste

PRINCEVILLE (GAB) — Mlle Sylvie Ayotte et M. Mario Liberge ont remporté le honneur du débat oratoire juvénile organisé par les Optimistes de Princeville. Les trophées permanents "Normand-Daneau" et "J.-André-Mailhot" leur ont été remis pour ce succès. Tous deux représenteront les Optimistes de Princeville au tournoi de la zone le samedi, 4 mai, à Acton Vale. Les autres candidats en lice étaient: Milles Anita Ouellette, Carole Dumas, Guy-laine Thibodeau, Serge Lemelin et Mario Tourigny.

Chacun des concurrents a reçu une récompense et un certificat ainsi que de sincères félicitations de la part du président des Optimistes, M. Aurèle Croteau; ce dernier a souligné les efforts fournis par ces jeunes et le courage qu'ils ont manifesté en se présentant devant un public.
"Je ne suis qu'un, mais..." était le thème à développer par les jeunes concurrents. Dans l'ensemble les candidats ont souligné que la jeunesse est un actif pour la société et qu'il était important de mettre à profit les aptitudes et la bonne volonté de la génération montante; il s'agit de leur confier des responsabilités, de leur faire confiance, de les aider et de donner le bon exemple. Cet exemple à être donné par les adultes est un point sur lequel les concurrents ont été unanimes pour insister de façon toute particulière dans l'exposé préparé sur le thème.
L'exemple des adultes exerce une influence considérable sur la jeunesse, ce que beaucoup trop sont portés à oublier ont

déclaré les jeunes en insistant sur la nécessité de la collaboration entre les générations pour bâtir un monde meilleur.
La présentation de deux comédies dramatiques et de deux numéros d'expression corporelle a complété le programme de ce débat oratoire juvénile organisé par les Optimistes de Princeville. Le groupe du théâtre de l'école secondaire Ste-Marie, dirigé par Mme Nicole Olivier et la section d'expression corporelle de la même institution, avec Mlle Marielle St-Pierre et Nicole Bernard, comme responsables, ont fait voir que de jeunes talents se manifestent de façon évidente dans les deux domaines concernés. Tous ceux qui ont évolué sur la scène du centre paroissial à cette occasion ont mérité des certificats.

Souper du hockey mineur

VICTORIAVILLE (RL) — Le comité d'organisation est à faire les derniers préparatifs pour le premier souper père et fils du hockey mineur, qui aura lieu samedi le 4 mai.
Il faut mentionner que les mères autant que les pères auront accès à ce souper car dans bien des cas elles furent plus appliquées que leur mari pour le succès de leur fils.
On se souviendra du thème de la semaine du hockey mineur: "N'envoyez pas votre enfant à l'arène, accompagnez-le" et les organisateurs espèrent que les parents appliqueront une autre fois ce thème, pour le souper de samedi.

On s'efforce d'autre part, d'obtenir la présence d'un joueur des Canadiens de Montréal qui fera la distribution des trophées. Mentionnons enfin que la liqueur sera distribuée gratuitement par Seven-Up Victoriaville et que les croustilles seront fournies par Yum Yum de Warwick.

SICO
MARCEL BELLAVANCE
St-Ephège
Cte Yamaska
568-2013

entre/voisins

● SOREL - Les membres de la Marina de Sorel incorporée et les propriétaires d'embarcations à moteur, qui ne sont pas membres de cette association, sont invités à participer à une assemblée générale spéciale, qui aura lieu ce soir à 7 h 45 au club Nautique de Sorel. Au cours de cette réunion, on fera le point sur la prochaine saison estivale concernant la navigation de plaisance dans la région de Sorel.

● VICTORIAVILLE — Pour tous ceux qui ont fait Chantiers '74 dans le diocèse de Nicolet, il y aura une rencontre-retour à 20 h, dimanche au Centre catholique à Nicolet. Tous, animateurs et participants sont invités pour cette mise en commun des expériences et des projets des divers groupes.

● VICTORIAVILLE — La réunion de l'armée de Marie aura lieu jeudi le 2 mai, à 19 h 30 à l'église Notre-Dame-de-l'Assomption à Victoriaville.

● VICTORIAVILLE — Le club sportif Le Clan tiendra sa grande soirée de clôture de fin de saison d'hiver, le 4 mai au motel Boifran d'Arthabaska. A cette occasion, il y aura remise de trophées vers 22 h 15 pour chacune des six disciplines sportives de l'association pour la saison hivernale.

● ARTHABASKA — La soirée de remise de trophées de la salle de quilles d'Arthabaska aura lieu samedi le 4 mai, à la salle de danse Cristal de cette ville. L'orchestre les Modern Ains sera de la soirée.

● SAINT-FRANCOIS-DU-LAC — La présidente du cercle de l'Age d'or de Saint-François-du-Lac, Mme Anatole Crevier, annonce qu'à l'occasion de la fête des mères, son cercle présentera un concert populaire avec le Choeur Saint-Gabriel de Sorel, une chorale de 40 voix mixtes. Ce concert aura lieu, dimanche soir, le 5 mai à 8 h 30, à Saint-François-du-Lac. Le Choeur Saint-Gabriel est dirigé par Mme Lucille Emond.

● DRUMMONDVILLE — Le député libéral du comté de Drummond à l'Assemblée nationale sera le prochain conférencier au souper mixte de la Chambre de commerce du comté de Drummond. Le tout aura lieu à l'hôtel Manoir Drummond, le 28 mai à 18 h 30. A cette occasion le mémoire annuel sera présenté aux autorités municipales du comté et à chaque président de comités.

● DRUMMONDVILLE — Le Parti québécois du comté de Drummondville tiendra sa soirée bavaroise samedi le 4 mai à 20 h 30 à l'hôtel Rivière à Drummondville-Sud.

● DRUMMONDVILLE — Le club philatélique de Drummondville terminera ses activités de la saison mercredi le 1er mai alors qu'à 19 h 30 au Châlet de la rue Parizer, il y aura encaissement de timbres-poste du Canada, des Etats-Unis, de la France, Allemagne, etc.

CENTRE COMMERCIAL

LES rivières

55 MAGASINS ET SERVICES
"DE TOUT POUR TOUS
SOUS UN MEME TOIT"

SEMAINE DU JARDINAGE

DU 2 AU 4 MAI
SUR
LE MAIL

LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ainsi que CINQ DE NOS MARCHANDS seront sur les lieux pour répondre à vos questions sur le jardinage!

Bienvenue à tous!

Réalisation Cambridge

SICO Quincaillerie St. Pierre L.TÉE 926, St-Maurice Trois-Rivières 374-3541	SICO LEOPOLD DUPLESSIS 2093, Bellefeuille Trois-Rivières 374-4604	SICO USA & FILS FOREST A FILS L.TÉE La Visitation Cte Yamaska 564-2104 - 374-6146	SICO USA & FILS FOREST A FILS L.TÉE 2250, boul. Des Recollets Trois-Rivières 374-6285
SICO LORENZO 235, St-Laurent Cap-de-la-Madeleine 375-6161	SICO QUINCAILLERIE P.H. POLIQUIN INC. 21, Radnor Cap-de-la-Madeleine 374-6236	SICO Décoration intérieure déco art, enr. 568, 4e Rue Shawinigan 537-7007	SICO EMILE D. LAVERGNE LIMITÉE SHAWINIGAN QUE. B.M.R.
SICO PAUL LESIEUR St-Grégoire Cte Nicolet 223-2316	SICO CENTRE DE DÉCORATION JULIEN 731 - 6e Avenue Grand-Mère 538-3979	SICO GROLEAU & JUNEAU ENR. 421, du Moulin St-Tite 365-6416	SICO FERNAND POUDRIER 160, rue Richard St-Alexis-des-Monts 265-2101
SICO GÉRARD MILLETTE 1765 est. boul. Trudel St-Basile 536-3325	SICO Mme ROBERT BRONSARD 292, rue Trudel St-Narcisse 328-3254	SICO CARON & FILS ENR. 421, St-Laurent Louisville 228-4595	SICO REAL MAILHOT 3400, Nicolas Perreault Bécancour 294-2591
SICO MOISAN & FRÈRE L.TÉE 3693, LaSalle Shawinigan 539-2231	SICO LETENDRE & FRÈRE L.TÉE 75, rue Hector Pierreville 568-2203	SICO CHARLES LACOURSIÈRE INC. 703, Du Collège Berthierville 836-3595	SICO I. PAUL MARCOTTE Grand St-Espirit Cte Nicolet 289-5239